ASSOCIATION DES RETRAITES MILITAIRES
ET VEUVES DE MILITAIRES DE CARRIERE
D'ILLE ET VILAINE
*Affiliée à la **F**édération **N**ationale **A**ndré **Maginot** sous le N° 101/35*

*Siège : **A.R.M. 35** La Maison du Combattant 241 rue de Nantes 35200 RENNES*

Correspondance du
***Président* M. Pierre CHAUDRON**
20 Le Bas Jussé 35510 Cesson Sévigné
Tél. 02 99 83 49 07 – 06 68 25 64 32
E-mail : arm35@aliceadsl.fr

Rennes, le 10/03/2020

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 MARS 2020

L'ARM 35 a tenu sa 91ème Assemblée Générale le **dimanche 8 mars 2020** au restaurant du Brit' Hôtel Le Floréal à Cesson-Sévigné. Cette année, 260 pouvoirs ont été adressés dont 58 non signés, donc non valides. Avec la présence d'environ 80 adhérents (tes) dans la salle, le quorum est donc atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer.

Ouverture de la séance à 10h00 par le Président, Pierre Chaudron :
➢Présentation de l'ordre du jour.

Bilan sur les adhérents 2019 (par le Président):
➢Lecture des décédés depuis la dernière AG (20 décès) suivie d'un moment de recueillement à leur intention ainsi que pour leur famille, sans omettre les personnels d'active des 3 Armées, les Gendarmes, Policiers ou Pompiers, blessés ou décédés en service ou en opérations, dont les 13 militaires dans le crash des Hélicoptère au Mali.
➢ Les effectifs : 519 adhérents dont 112 veuves, 58 conjoints, 20 sympathisants, 2 personnels d'active.
23 recrutements et 35 radiations par démission, non-paiement de la cotisation ou décès.
Sur l'ensemble des adhérents, 50 ont plus de 90 ans, 165 plus de 80 ans, 157 plus de 70 ans, 106 plus de 60 ans, mais il y a aussi des jeunes : 28 de moins de 60 ans et 9 de moins de 50 ans.
Moyenne d'âge de l'association 77 ans.
La cotisation est offerte pour les + de 50 ans de cotisation, 18 actuellement, ainsi que pour les veufs (veuves) la 1ère année du veuvage.
- Représentation : 75% sont des militaires ou ex-militaires et 25% représentent des conjoints, des veufs/veuves ou des sympathisants.
- Répartition par catégorie des militaires : 17% d'officiers, 78% de sous-officiers, 5% d'EVAT.
- Répartition par Armée : 60% de l'Armée de Terre, 20% pour l'Air, 10% pour la Marine et 10 % pour les SVC : GND SAN DGA.
- Répartition par Arme : TRS 12% TDM 10% MAT/INF/ART 5% GEN-CS/EM/GSEM 3 % autres divers ABC-COM-TRN-BSN.
- Répartition des effectifs : secteur de Rennes/Vitré 327, St Malo 90, Fougères 13, Redon 22, hors du département 63.

Bilan des activités présenté par la secrétaire, Clorinde Bringuier :
- 3 grandes cérémonies patriotiques.
- 6 cérémonies commémoratives
- 2 assemblées générales des associations sœurs.
- 1 réunion FGO et 2 au titre de la CNRM (1 congrès et 1 conseil d'administration)
- 5 activités de sorties loisirs, repas et pot d'accueil.
- Autres participations régulières et ponctuelles.

Nota : Activités moins importantes pour notre porte-drapeau du secteur de Rennes, André Pelé, en raison de son âge (94 ans en mai 2020). Secondé occasionnellement en 2019 pour 1 ou 2 cérémonies patriotiques par Jean-Marc Escrieut porte-drapeau adjoint, la tâche est tout de même bien lourde pour lui. Souhaitant « passer le flambeau » cette année, Bernard Bouty s'est porté volontaire au début 2020 pour prendre ses fonctions et le Conseil d'Administration a accepté cette candidature à l'unanimité.
Soumis au vote de l'AG, le bilan est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier effectué par le trésorier, Alain PERNET :

➢Présentation du bilan : budget, dépenses, recettes, répartition sur les comptes.

➢Bilan contrôlé le 27/02/2020 par Mrs. Henri Jaffré et Henri Weiss vérificateurs aux comptes. Ces derniers étant absents ce jour, la lecture du compte-rendu du contrôle a été effectuée par Hubert Le Goff, trésorier adjoint.

Soumis au vote de l'A G, le bilan financier est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

Bilan social de la vice-présidente des Veuves et Veufs, Mme Denise Jubault :

➢ Information sur les pensions de réversion du secteur privé, pourcentage accordé selon les revenus personnels de la veuve, organismes à contacter pour la constitution des dossiers.

Bilan social présenté par Gérard Richer, responsable du Comité social :

➢Il est assisté par Annick Bidaux et Marie-Antoinette Cocault pour l'aide apportée aux veuves dans la constitution des dossiers de réversion, par Denise Jubault et Jean-Paul Fleury pour le secteur de St Malo et par Jean-Luc Morin pour la participation aux comités sociaux de Rennes, Bruz et Coëtquidan.

➢ Mission : être à l'écoute des personnes malades ou en difficulté

➢ 115 colis de Noël distribués en 2019 (94 sur le secteur de Rennes, 21 sur le secteur de St Malo) par 12 membres du bureau et 8 bénévoles, 2500 km parcourus sur l'ensemble du département.

Le but principal des colis de Noël est de rencontrer les adhérents âgés, dans leur environnement et de détecter d'éventuels besoins. Une remise annuelle à un même adhérent (te) n'est pas obligatoire.

➢ Constitution de dossiers administratifs : 20, réversions, dossiers de décoration, demandes sociales particulières.

➢ Cartes d'anniversaire pour nos adhérents de + de 80 ans. (Denise Jubault et Marie Cocault)

Au total, 5000 km parcourus dans l'année pour toutes ces missions.

Activités loisirs 2019 et projets 2020 présentés par Dominique Taquet, responsable du Comité Animation :

➢Sortie de printemps le 16/05/2019 à Fougères, visite du château et du parc botanique (22 participants).

➢Sortie d'automne du 17/10/2019 : visite de la Cathédrale de Dol de Bretagne le matin puis visite du Musée du Cathédraloscope l'après-midi (30 personnes),

➢Accueil des nouveaux arrivants 2019/2020 avec galette des rois le 09/01/2020 à la Maison du Combattant à Rennes (37 personnes)

➢Repas des Rois du secteur de Rennes le 21/01/2020 à Noyal-Châtillon (27 convives)

➢Repas des Rois du secteur de St Malo le 28/01/2020 à Dol-de-Bretagne (32 convives)

➢Sortie de printemps le jeudi 14 mai 2020 : Visite guidée de la Base de Sous-marins de Keroman à Lorient – Repas à la brasserie K5 Le By Paul – L'après-midi, visite guidée découverte de la Cité de la Voile - Inscriptions avant le 10/04/2020 – 60€/pers au départ de Rennes en covoiturage.

➢Sortie d'automne 2020 (en novembre 2020) : Visite du Centre de tri et recyclage PAPREC au Rheu. Précisions seront données ultérieurement.

Renouvellement du Conseil d'administration :

➢Tiers sortant et se représentant : André Pelé, Pierre Chaudron, Félix Lemercier, Dominique Taquet, Alain Pernet

➢Démission : Claude Marchand

Question : Des volontaires pour entrer au CA comme porte-drapeau adjoint pour le secteur de St Malo (afin de seconder M. Nicolle) et pour le secteur de Rennes (pour seconder Bernard Bouty car Jean-Marc Escrieut ne conduit pas, n'a pas de véhicule et les déplacements avec le drapeau sont impossibles à réaliser en bus) ou autre ? = **néant !**

Vote de l'Assemblée : le tiers sortant est réélu à l'unanimité.

La composition du futur bureau sera arrêtée lors de la prochaine réunion de CA, le 16 mars 2020.

Accueil des autorités civiles, militaires et associations invitées.

Présentation des autorités :

- M. Albert Plouhinec maire de Cesson Sévigné accompagné de son 2ème adjoint M. Jean-Pierre Savignac
- M. le Gal Norbert Chassang, général adjoint-opération du COMSIC (ex-Ecole des Transmissions)
- M. le Cne Pascal Appourchaux représentant le CDC du 2° RMAT
- M. le Maj Patrick Fargeas président de catégorie et représentant le Gal cdt la ZDO et de Sécurité Ouest
- M. le Col Nicolas Garrier Cdt le Gpt de Gend d'I-et-V, accompagné de l'Adjudant-chef Damien Legris référent Egalité professionnelle et Diversité, représentants le Gal cdt la Région Gendarmerie et de sécurité Ouest

Représentants des associations du monde combattant :

- UDMM : M. Serge Thareault, Pdt de la 73° section et adhérent ARM 35
- UNPRG : M. Patrick Goulard
- ANOCR : Col Pierre Jannot et adhérent de l'ARM 35
- L'UNC : M. Joël David.

Excusés :

- Mme la Préfète, le Dir de l'ONAC, le CDC du 11° RAMA et du GSBDB, l'UDSOR, la FNRG et l'UFR/RG.

Rapport moral du Président, Pierre Chaudron :

➢Les buts de l'association et de la CNRM :

- Défendre les intérêts moraux et matériels de ses mandants (Inflation, PMI, autres).
- Informer par notre journal « Solidarité Militaire » (voir les articles spécifiques, administratifs, ARM).
- Développer l'entraide (Visite domicile, aide dossier, assistante sociale**)** et la convivialité (repas rencontre, voyages).
- Préservation de la Mémoire avec la Fédération Nationale André Maginot (aides Anciens Combattants, Concours Maginot).

La CNRM participe et nous représente à de nombreuses commissions CPRM, CSFM, CNMSS, ASA, UFR et CFR, CDCA, ONAC, elle défend nos droits et acquits près des ministères et instances gouvernementales.

➢Cotisations :

- L'association vit des cotisations de ses adhérents. Actuellement pour 2020, 27 € pour les adhérents et sympathisants, 21 € pour les veuves de retraités militaires et 6 € pour les conjoints (sans le journal). En 2020, sur chaque cotisation, 19 € sont reversés à la CNRM pour le fonctionnement du siège et le journal « Solidarité Militaire » 2 € à la Fédération Maginot (en contrepartie vous recevez la revue « La Charte ») 0.30 € à la FGO. En 2021, afin de suivre l'évolution de la quote-part reversée à la CNRM + 1 €, nous vous proposons d'augmenter les cotisations d'autant.

Propositions soumises au vote de l'AG d'appliquer ces tarifs pour 2021 : 28/adhé ou sympth, 22/vve de militaire, 7/cjt.

Proposition acceptée à l'unanimité.

- Dons : certains, certaines, majorent leur cotisation d'une certaine valeur, soit 885 € de dons en 2019 ! Cela facilite nos interventions sociales. Merci à nos généreux donateurs et donatrices.

➢Recrutement :

- Pour 2019 nous avons recruté 23 nouveaux ou nouvelles et pour 2020, 6 nouvelles adhésions. Mais nous sommes 520 adhérents à ce jour, effectifs en baisse.
- Le recrutement est l'affaire de TOUS, de VOUS, pas seulement des membres du bureau ou du président. Les militaires d'active peuvent également adhérer, leurs statuts les y autorisent.

➢IGESA :

- Les avantages avec l'association des R.M. et donc de la CNRM sont nombreux (pas pour les autres associations de retraités militaires en général), il y a les vacances près de l'IGESA au tarif D maxi avec la copie de la carte CNRM, pas de frais de dossier (28€ à ce jour). Traiter directement avec la Direction de Bastia.

Pour les séjours de groupe CNRM, dates planifiées par entente IGESA/CNRM, 1/4 boisson et café à chaque repas compris, pas de supplément chambre seule (8€), tarif promo équivalent pratiquement à moins 30 €, mais choix des dates limités, car c'est pour combler les périodes creuses de l'IGESA. Tous renseignements près de votre Président.

➢La Fédération Nationale André Maginot (FNAM) :

Notre subvention d'environ 2000 € est accordée à des fins sociales (colis de Noël, cartes d'anniversaire, déplacements des porte-drapeaux, secours aux adhérents en difficulté, prise en charge des cotisations des adhérents qui ont plus de 50 ans de présence à l'ARM, la gratuité pour la 1ère année de veuvage).

Le 2ème volet de la FNAM concerne l'aide apportée aux écoles, collèges ou lycées qui visitent un Haut Lieu Historique de Mémoire.

En retour, ils doivent fournir un devoir sur le lieu visité et, le meilleur devoir de la classe participe au Concours National qui prime ses lauréats de chaque année à Paris. Des récompenses significatives sont attribuées aux premiers de chaque catégorie au cours d'une cérémonie prestigieuse, plus le voyage à Paris. En 2009, nous avons remporté le 1er prix des lycées, en 2012 le 3ème prix et en 2013 le 1er prix des collèges.

Pour 2019, 3 collèges et 3 lycées ont été subventionnés et pour ce concours 2 collèges sont primés :

2ème Prix pour le collège de Dol de Bretagne et 4ème Prix pour St Brieuc. Depuis 2004 et grâce à la FNAM, l'ARM 35 aura financé pour près de 100 000 € 53 collèges et lycées de la Bretagne. C'est aussi un gros travail de préparation, de suivi et des déplacements pour l'ARM 35, en lien avec les professeurs responsables.

➢Site de l'ARM 35 : arm35@free.fr - Site maintenant bien connu, information sur l'association, statuts, sorties, photos, bulletin d'adhésion (que vous pouvez imprimer).

Responsable du site : Dominique Taquet et Philippe Flachot.

➢***Intervention de M. Plouhinec, Maire de Cesson-Sévigné.***

- Présentation de la ville de Cesson-Sévigné, de sa population (18 000 habitants) et de ses nombreuses associations (150 dont 1/3 sont des associations sportives), génératrices de son dynamisme communal.

La ville est un centre important de cyberdéfense symbolisé par le COMSIC (ex-Ecole des Transmissions) et d'emplois (25 000) très qualifiés dans ce domaine (ORANGE, DICOM, etc …)

Cesson est en voie d'extension ; sa ligne de direction est d'accueillir les personnes (construire du logement) mais aussi préserver les terres agricoles. Elle possède une très forte possibilité d'extension (650 ha à urbaniser et l'accueil du métro rennais avec 2 stations).

Intervention du général de brigade Chassang, commandant en second le COMSIC

Présentation du COMSIC dirigé par le général de division Ravier depuis 2018 :

- Un gros volet formation (3000 élèves/an : off - s/off des 3 Armées et PC)

– Un volet préparation opérationnelle pour les personnes partant sur les territoires d'opérations extérieures et pour les 5 régiments de transmissions répartis en métropole.

- Contribution à l'évolution des doctrines d'emploi des systèmes de communication (le COMSIC est un pôle d'expertise pour l'armée de terre)

- Cyberdéfense : protéger les réseaux militaires des attaques extérieures et intérieures.

Intervention du Colonel Garrier Cdt le Gpt de Gendarmerie d'Ille-et-Vilaine.

Présentation de la gendarmerie sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine.

- 333 communes en Ille-et-Vilaine dont 323 sécurisées par la gendarmerie, 900 gendarmes et 37 brigades.
- Ses missions en relation avec la police nationale
- Mission importante et primordiale : prévenir les cambriolages en milieu urbain mais surtout hors des villes.

La gendarmerie compte énormément sur la coopération des habitants dans le cadre du renseignement pour bien faire son travail et assurer correctement la protection des biens et des personnes.

Questions - réponses : Néant

Décorations – récompenses

- Médaille d'Or de la CNRM : Léon Baron, Régis Magniez
- Diplôme d'honneur 3ème degré avec Pin's Or : Denise Du, Jean-Baptiste Cerisier, Roland Damour, Pierre Mazé et Jean-Pierre Munch

Remise du drapeau de l'ARM35 au nouveau porte-drapeau.

André Pelé, âgé de 94 ans et porte-drapeau de l'ARM 35 depuis près de 40 ans, remet officiellement le drapeau à son successeur Bernard Bouty, en présence de tous les adhérents et avec beaucoup d'émotion. Merci André pour ta fidélité à notre emblème, ton implication sans faille dans ta fonction et de ta présence lors de toutes les cérémonies auxquelles tu as tenu de tout cœur à participer, malgré la fatigue et l'âge !

Conclusion par le Président Pierre Chaudron :

Le Président remercie tout spécialement :

- les Porte-drapeaux de l'association pour leur disponibilité, dévouement pour la bonne cause, de leur présence par tous les temps, souvent à la dernière minute, sans oublier celui de St Malo.
- les membres du bureau et du CA pour leur assiduité et leur convivialité.
- les adhérents ici présents pour leur participation et leur soutien à l'ARM 35, sans oublier les absents qui nous ont adressé un mot sympathique et d'encouragement pour cette journée.
- Merci aux autorités civiles et militaires, les associations du monde combattant d'avoir répondu à notre invitation et de nous avoir fait l'honneur de leur présence aujourd'hui.

Notre prochaine AG aura lieu en principe ici même le **dimanche 7 mars 2021.**

➢12h30 Clôture de l'AG.

Vin d'honneur : avec près de 120 participants.

Repas de cohésion : pour ceux qui avaient réservé, réunissant 94 convives, autour d'une excellente table, suivi d'une animation dansante.

Le Président
Pierre Chaudron